SUD aux côtés des sans-papiers

Mineurs isolés: une plateforme sans le fond

Manif "D'ailleurs nous sommes d'ici" le 28 mai

Les Mineurs Isolés Etrangers (MIE) arrivant sur le territoire sont pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) des CDAS du Conseil général (CG). SUD Départementaux a réagi aux positionnements pris par Jean-Louis Tourenne via une lettre ouverte en octobre 2010 (cf site internet). Le 21/04, SUD est intervenu au Comité Technique Paritaire* sur la mise en place d'une cellule spécifique d'accueil, d'évaluation et d'orientation des MIE. Celle-ci répond en partie à nos revendications: répondre à la surcharge de travail des CDAS, créer un service d'urgence qui reste au sein du CG (pas d'externalisation, ni partage du pilotage avec la PJJ), avec une équipe pluridisciplinaire dédiée aux MIE, qui dispose de lieux de placement adaptés (crées et prise en charge complète), qui laisse un délai (3 mois maxi) pour préparer avec les jeunes qui sont déclarés majeurs la sortie de ce dispositif. Cependant, SUD s'est abstenue (suivi par la CGT et FO; la CFDT et l'administration ont voté pour) car:

• Le dossier manquait de précision: sur les postes (temps de psychologue et de secrétariat) et sur le cadrage des missions (absence du protocole des procédures élaboré entre le CG et la Justice, place dans l'expertise médico-légale). SUD ne signe pas de chèque en blanc !

• Le dispositif n'évoque pas la situation des jeunes majeurs (moins de 21 ans)

• Cette plateforme est prévue pour les jeunes "avec ou sans papiers se déclarant mineurs". Or SUD, s'appuyant sur la législation en la matière, affirme que les jeunes avec papiers doivent directement être pris en charge par l'ASE. Les faire entrer dans ce dispositif, c'est d'emblée remettre en cause leur âge et accepter qu'ils subissent des tests osseux ou autres (alors que leurs résultats ne peuvent contester des actes civils).

Mr Tourenne évite ainsi sur le fond de devoir:

- utiliser son pouvoir légitime, ayant l'autorité parentale des MIE pris en charge à l'ASE, pour refuser ou contester des examens médicaux;
- s'opposer au Parquet, soumis aux directives du gouvernement et à sa politique sécuritaire contre les étrangers vus comme une "menace" qu'il faut résorber, voire éliminer, au mépris de leurs droits.

Les élus ont refusé tout débat sur nos réserves. SUD gratte encore là où ça dérange...

**instance présidée par le Président du CG (ou son suppléant) où siègent des représentants du CG et les élus du personnel (SUD y est majoritaire).*

Depuis 20 ans, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de promulguer des lois anti immigré-e-s. Sous l'ère Sarkozy, on assiste à une frénésie sécuritaire et à une banalisation des discours racistes. Loi Besson, attaques du ministre de l'intérieur Guéant contre l'immigration légale, idée de préférence nationale pour les métiers en tension de Xavier Bertrand, chasse aux Roms, aux migrant-e-s de Tunisie, de Libye, d'Egypte … ils reprennent à leur compte l'idéologie nauséabonde du FN pour mieux occulter leur politique antisociale.

D'un côté, la stigmatisation des Etranger-e-s, de l'autre, leur surexploitation ! Les travailleurs/ses sans-papiers qui, par milliers, en région parisienne, ont mené des grèves pour leur régularisation, l'ont bien montré : sans eux, les Bouygues, Eiffage, Onet, Accor, Manpower et autres fleurons du patronat français ne pourraient remplir leurs contrats (et leurs poches).

28 mai: 14h30 place de la Mairie - Rennes

Parce que nous n'acceptons pas cette instrumentalisation des étrangers, parce que nous condamnons le racisme d'Etat des pays de l'espace Schengen et en particulier de la France, parce que nous voulons l'égalité des droits et le respect du droit du sol…

Nous exigeons : l'arrêt des politiques anti-immigré-e-s, des contrôles d'identité au faciès, des expulsions, des arrestations, des incarcérations d'étrangers, et la régularisation de tous les sans-papiers.

Indignons-nous, révoltons-nous !

Construisons ensemble une lame de fond, citoyenne, contre tous les racismes et toutes les politiques anti-immigré-es en revendiquant, haut et fort, un autre vivre ensemble.

l'info Sud, c'est aussi un site internet : **sud-departementaux35.org**

Syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91 mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - porte 32